

REVUE DE PRESSE INSTITUT PUBLIC OCENS

DÉCEMBRE-JANVIER 2020

Journal Ouest France, 18 janvier 2020

Ocens, l'union de deux instituts publics

Les Hauts-Thébaudières et la Persagotière ont fusionné pour être l'établissement médico-social de référence dans le département.



Fanny Sallé dirige l'institut public Ocens qui a son siège à Nantes, dans des locaux neuf bâtis sur le site de la Persagotière.

PHOTO : OUEST FRANCE

Ocens, c'est désormais ce nom qui identifie, dans le département, l'organisme qui accompagne aveugles et malvoyants, sourds et malentendants, ainsi que les jeunes qui ont des troubles sévères du langage et des apprentissages, un retard de développement. Cet institut emploie 400 professionnels, au service de 760 enfants et 300 adultes.

Dans le monde du médico-social, c'est un poids lourd. Pas sorti de nulle part, puisqu'il est né de la fusion de deux instituts historiques : la Persagotière, où ont été formées des générations de jeunes sourds et Les Hauts-Thébaudières, à Vertou, qui était l'école des aveugles.

De 1898 à 1975, ils ont eu une vie commune, se sont séparés pour mener chacun leur chemin dans leur spécialité et se retrouvent aujourd'hui parce que les pratiques évoluent.

Dépistage chez les tout-petits, rééducation, scolarité, apprentissage de l'autonomie et formation professionnelle, à toutes les étapes de la vie, des

professionnels sont mobilisés. Ils se déplacent sur les lieux de vie ou reçoivent dans leurs établissements.

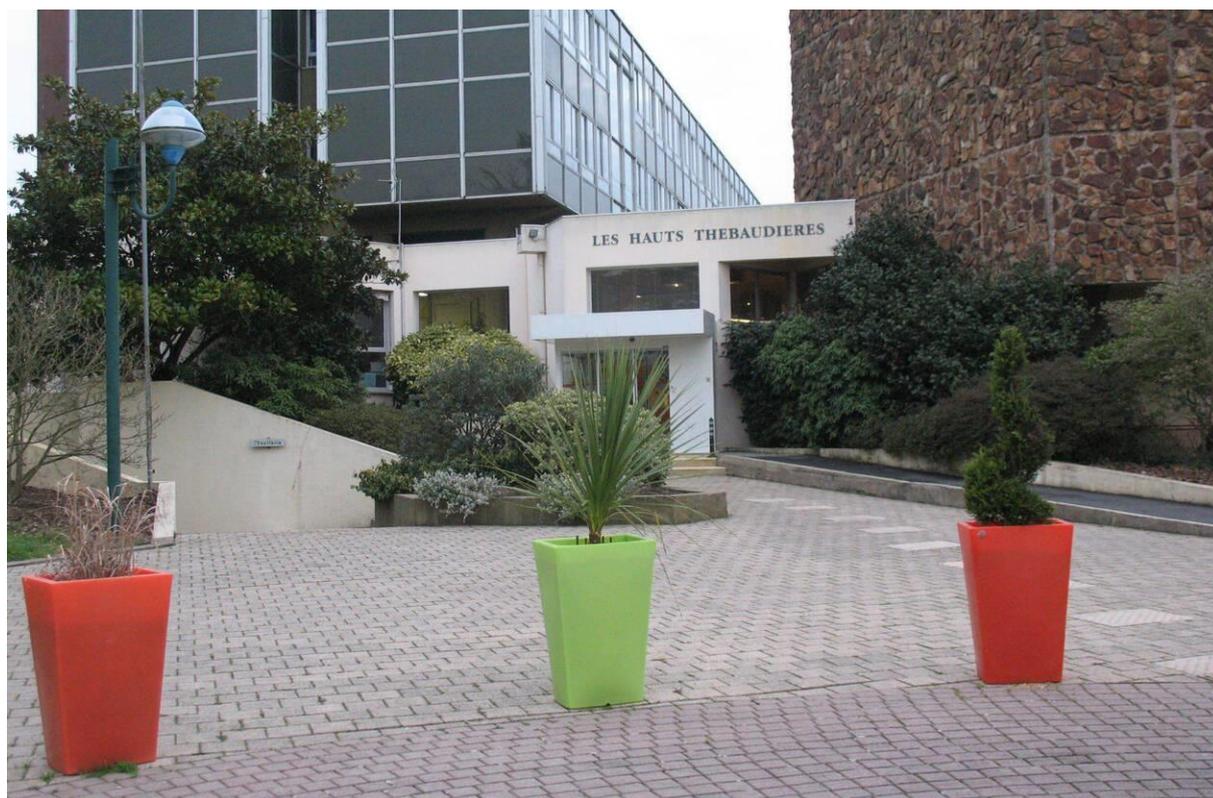
Relocaliser les activités

Ocens est présent sur cinq sites en Loire-Atlantique : deux à Nantes (quartier Saint-Jacques et Persagotière), un à Vertou, un à Saint-Herblain et un à Châteaubriant. Le projet, à l'avenir, est de relocaliser les activités des Hauts-Thébaudières plus au cœur de la métropole nantaise.

Fanny Sallé, la directrice de la Persagotière depuis 2005, est à la tête d'Ocens depuis le 1^{er} janvier ; son adjointe, Élise Mallet, était la directrice vertavienne depuis 2012. Au-dessus d'elles, il y a le ministère de la Santé et son agence régionale (ARS) qui voit d'un très bon œil ce mariage. Les administrateurs sont locaux : le Département a six sièges et il préside. Puis il y a un élu nantais, deux représentants des usagers, deux autres du personnel et deux membres de l'Éducation nationale.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/vertou-44120/vertou-ou-sera-deplace-l-institut-des-hauts-thebaudieres-6695708>

Vertou. Où sera déplacé l'institut des Hauts-Thébaudières ?



L'institut pour les malvoyants va, un jour, fermer. L'idée flotte dans l'air depuis déjà plus de sept ans. Les bâtiments ont vieilli et les rénover sur un emplacement qui ne correspond plus aux usages, car trop éloigné d'une desserte en transports en commune, n'est plus pertinent. Depuis le 1^{er} janvier, c'est fait.

L'institut a fusionné avec celui de la Persagotière, à Nantes (lire *Ouest France* du 17 janvier). On parlera désormais du nouvel établissement public Ocens. Son siège est à Nantes. Il emploie 400 personnes et en accompagne plus de 1 000 par an.

Où sera déplacé l'Institut médico-éducatif des Hauts-Thébaudières ? Il est trop tôt pour le dire, répond la directrice Fanny Sallé. Le projet n'est « **pas encore abouti** ». « **Les Hauts-Thébaudières, nous y sommes pour encore au moins cinq à six ans** », dit-elle. La Ville de Vertou va donc encore patienter avant de récupérer le foncier de 12 hectares dont elle est propriétaire. La prochaine équipe municipale aura tout le temps de réfléchir à ce qu'elle compte en faire. Ce sera un projet pour le mandat suivant.

Offre médico-sociale

Les instituts La Persagotière et des Hauts Thébaudières fusionneront au 1er janvier 2020

Publié le 11/12/19 - 10h17

Accueillant majoritairement des enfants en situation de déficiences sensorielles, les deux Instituts médico-sociaux de Loire-Atlantique fusionneront administrativement en 2020. L'objectif à terme est de "renforcer l'expertise".

Depuis 2015, les instituts médico-sociaux Les Hauts Thébaudières situé à Vertou et La Persagotière à Nantes (tous deux en Loire-Atlantique) construisaient conjointement un projet de fusion entre les deux structures. Dans la droite ligne de la prise de fonction de la direction commune en avril 2018, la fusion administrative sera effective le 1^{er} janvier 2020.

Historiquement, les activités d'accueil des personnes atteintes de déficiences sensorielles étaient pratiquées dans une structure unique, jusqu'à ce qu'en 1975, un établissement pour les personnes déficientes visuellement soit ouvert à Vertou, donnant lieu à la création de l'institut les Hauts Thébaudières. L'institut la Persagotière accompagne, quant à lui, des personnes en situation de surdité et de troubles du langage. Les deux structures accueillent majoritairement des enfants mais également quelques adultes.

À terme, le but poursuivi est de permettre de *"renforcer aux niveaux départemental et régional l'expertise développée auprès des usagers, dans le champ des déficiences sensorielles et du langage, des troubles du spectre autistique ainsi que dans celui du secteur de la petite enfance"*. Il s'agit aussi de *"mutualiser les moyens, notamment pour soutenir la relocalisation immobilière des activités de l'Institut Les Hauts Thébaudières"*, explique la direction dans une plaquette d'information.

La fusion sera surtout administrative et n'impactera pas immédiatement le travail dans les six succursales de la nouvelle entité, réparties sur les communes de Châteaubriant, Saint-Nazaire, Nantes et Vertou. Interrogée par *Hospimedia*, Fanny Sallé, directrice des instituts Les Hauts Thébaudières et la Persagotière, explique vouloir être dans une *"démarche d'accompagnement"* face à une fusion qui peut être anxiogène pour certains : *"il faut créer de l'envie, c'est un mariage qui doit susciter la passion"*. Globalement, elle estime que la fusion est plutôt bien acceptée par le personnel : *"il y a certainement des gens qui ne s'y retrouvent pas individuellement mais il y a une envie d'y aller"*. Un évènement rassemblant les équipes avait été organisé en avril 2018.

D'un point de vue pratique, la fusion n'est pas encore synonyme de réduction de coût. Bien au contraire, elle demande de *"revisiter beaucoup de procédures, de former le personnel, de rendre compatible les systèmes informatiques"*, détaille Fanny Sallé. *"On ne fait pas une fusion pour diminuer le nombre de postes. À l'heure actuelle, nous avons plutôt une demande de financement supplémentaire. Nous sommes très bien entourés par nos tutelles."*

Edoxie Aller

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>

1/1